
LONDRES – Réunions matinales des boursiers
Mercredi 25 juin 2014 – 07h00 à 08h45
ICANN – Londres, Angleterre

AMPARU: Pardon. Hier, on a gagné. La Colombie a remporté le match 4:1. C'est tout.

KAREL DOUGLAS: Pour les supporters de la Colombie, félicitations.

AMPARU: Je suis très satisfaite parce que je suis Colombienne mais j'habite la République Dominicaine depuis trente ans, mais au fond de mon cœur, je suis toujours Colombienne.

KAREL DOUGLAS: Je ne sais pas qui joue ce soir.

En tout cas, on va voir si on peut commencer avec les présentations ou pas. C'est une longue journée, on a un délai limité. Est-ce que Tony Holmes est-là? Il attend probablement son heure.

Donc, ce qu'on va faire est de donner la parole aux personnes qui pourraient avoir ou pas des questions, des suggestions, des expériences

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

à partager, tout ce que vous voulez, mais particulièrement ce qui a été fait ces dernières journées.

Oui, qui c'est qui veut parler?

[NON-IDENTIFIE]: C'était juste pour dire bonjour à Janice. Je sais qu'elle nous écoute.

KAREL DOUGLAS: Bien sûr. Bonjour Janice, elle est là avec nous. On espère la revoir aux prochaines réunions si vous allez venir aux autres réunions dans l'avenir. Bien qu'elle ne soit pas ici en personne, on sait qu'elle est là. D'autres commentaires? Oui Paul.

PAUL: Je voulais dire simplement que c'était une très bonne réunion qu'on a eu hier avec l'équipe SSAC, et s'il vous plait, c'était quelque chose qui m'intéressait, il va y avoir une réunion avec SSAC demain à 8h, de 8h à 9 heures. Ils vont y communiquer les résultats de leur travail, on va les divulguer au public pour consultation; pour qu'ils passent des commentaires et des critiques.

KAREL DOUGLAS: C'était quelle réunion de SSAC hier? Laquelle?

PAUL: C'était lorsqu'ils ont rencontré les boursiers.

KAREL DOUGLAS: Oui bien sûr, c'est fantastique.

PAUL: SSAC est une unité constitutive très importante parce qu'elle s'occupe de la résilience, la sécurité et la stabilité. C'est le comité consultatif de la journée, on voit qu'Internet est vraiment en développement et ça nous ramène au DNS de la région. Je sais qu'on a signé deux contrats entre l'ICANN et l'Egypte. Ces deux contrats ont été conclus pour permettre de créer de nouveaux postes de travail dans la région et je pense que, dans une certaine mesure, les décisions liées à Internet comme plateforme sont importantes pour la 50^{ème} réunion publique de l'ICANN.

KAREL DOUGLAS: Oui c'est vrai. Comme en Orient, on voit que l'ICANN s'engage de plus en plus dans l'économie nationale, ou en tout cas dans ces pays. Ce n'est pas seulement sur le site web de l'ICANN mais surtout sur d'autres sites web également où vous pouvez voir les événements. Je n'ai pas un iPhone moi-même mais si vous voulez vous rapprocher de l'unité constitutive, vous pouvez parler avec une personne qui dirige le groupe de travail et c'est ce qu'on a dit ce matin. Vous parlez aux personnes qui sont des experts dans ces domaines. C'est pourquoi, on a parfois du mal à comprendre ce qui a été discuté parce qu'ils ne parlent pas en vocabulaire de base, ce n'est pas de l'ABC. Ils parlent à un niveau très spécifique et discutent l'avenir de ce qui est justement à venir.

C'est pour cela que je vous dis de faire des connaissances, de vous engager même si vous n'êtes pas tellement à l'aise ou si vous n'êtes pas en position de donner votre avis. C'est toujours utile de dire « je suis telle ou telle personne, je suis intéressé, je viens de tel pays, est-ce qu'on pourrait déjeuner ensemble ou je vous invite à un café pour discuter avec vous? ». Il n'y a pas de problèmes en ça. Je dis souvent aux personnes que les accords les plus importants ne sont pas faits dans une réunion, mais dans une fête ou sur une scène. Le plus important ici ne viendra pas probablement des réunions mais de la suite des réunions, d'un petit café ou un thé.

Quelqu'un d'autre? Bon. Est-ce que notre premier présentateur est là? Ah, il doit être perdu ou dans une autre salle, je crois. Il va nous retrouver. D'autres remarques? Hessouss, tu peux nous raconter ton expérience jusqu'à présent?

HESSOUSS:

Le long de cette semaine, j'ai participé du matin jusqu'à notre séance, donc du boursier au GAC, et c'est ma première séance pour cette réunion puisqu'on a demandé officiellement de rejoindre ces plénières. Ce sont les gens de réunions gouvernementales où l'on maintient des discussions importantes pour les représentants des gouvernements. C'est là qu'ils discutent les questions importantes, qu'ils s'occupent de DNS ou de chaînes spécifiques et importantes qui sont entrain d'être discutées. Pour moi, en particulier, cette réunion a été un peu difficile à assister à d'autres séances thématiques supplémentaires parce que le GAC est une réunion qui sort en parallèle à la réunion de l'ICANN. Donc, pour ma recommandation à mon gouvernement, lorsque je rentrerais,

je leur suggérerais le fait que lorsqu'on rentre assister formellement aux réunions du GAC, il nous faut avoir une autre délégation qui assiste aux différentes réunions thématiques de DNSC, de la GNSO, etc. On a également le CCTLD.BE, et il faut que l'on envoie des personnes pour les réunions de ccNSO. C'est un commentaire particulier que je voulais faire ici parce qu'il faut tenir compte de cela pour la participation future.

KAREL DOUGLAS:

C'est un très bon commentaire, tout à fait. Autrement, vous n'allez pas réussir. Les personnes ne peuvent pas aller à toutes les réunions.

PAULINE:

Hier, j'ai assisté à la réunion des caraïbes et pendant le déjeuner, j'étais surprise de voir autant de représentants de Trinité de Pago. Vous faites un très bon travail et je commence à voir que [Bélise] n'a pas autant de représentants et que le gouvernement devrait s'efforcer un peu plus pour s'engager. J'ai parlé à [INAUDIBLE] si je ne me trompe et j'essaierais de voir comment engager le gouvernement et les sociétés de notre pays à ces réunions pour voir ce qui se passe et discuter avec vous.

KAREL DOUGLAS:

C'est vrai, vous avez raison. Il est important que vous transmettiez ce message. C'est exactement ce qu'Alba Daniels discute. Il faut qu'ils ne s'engagent pas seulement aux caraïbes mais tous les pays. Le concept de l'ICANN est d'atteindre les personnes. Ce n'est pas seulement le

problème des caraïbes, donc lorsque vous rentrerez chez vous, faites passer ce message.

C'est ce qu'on fait à l'ICANN, il faut transmettre ce qu'on fait et il faut qu'on s'engage. Dans d'autres régions des caraïbes, on a un devoir très important. Pour ceux qui sont ici, on a une responsabilité et une obligation qui est d'assurer que le message soit transmis et que l'ICANN reçoive le message également. Vous voulez dire quelque chose?

[LEE]: Oui merci. Donc, je suis Mr. [Lee] du Sénégal. Je n'étais pas boursier.

KAREL DOUGLAS: Un instant.

[LEE]: Je suis Amadou Lee, membre de l'autorité de régulation des télécommunications et poste de la République du Sénégal. Je voulais simplement vous dire que je suis très ravi et sans être follower, j'étais très bien accueilli dans votre groupe. J'ai reçu un conseil comme étant nouveau en follower virtuel et j'ai tenu à participer à vos réunions pour comprendre de quoi il s'agit. J'avoue que depuis trois jours, j'étais là avec vous et j'ai vraiment compris les enjeux et le maître mot que je retiens de cette réunion est surtout « local ». « Local » au sens où tout doit partir du local et que nous devons nous organiser sur le plan local et de faire en sorte qu'on ait des GF et des IGF chez nous, qu'on ait des organisations locales et ensuite j'ai compris que l'ICANN est là pour

appuyer les gens. Non seulement pour appuyer les gens mais pour inciter les gens à participer, comme je l'ai dit, l'Afrique sera en tout cas un endroit où on aura besoin encore de beaucoup d'adresses IP puisque la téléphonie mobile avance grandement. On est entrain de mettre en place des backbones pour avoir accès à un très haut débit partout. Tout ça va susciter de l'intérêt dans les villages les plus reculés et on sait bien que si on parle de sécurité, comme je le disais hier, même les télévisions ont un problème de sécurité parce qu'il y a des villages où les gens regarder la télévision sans pouvoir filtrer ou sans choisir. Donc, si on met Internet en plus avec les smartphones et les iPad dans les villages où les gens ne sont pas instruits, ça veut dire que le problème de sécurité va se poser encore.

Ceci est pour vous dire que les enjeux sont énormes et donc moi j'essaierai d'être le relai dans mon pays et travailler aussi avec les gens qui sont au Sénégal, parce que j'ai vu là pas mal de gens. On a une délégation Sénégalaise qui existe pour essayer, en tout cas, de résoudre ceci au niveau de ces régions et de voir comment on peut contribuer à l'ICANN. Je vous remercie beaucoup de votre accueil et de vous voir faciliter, l'insertion, faciliter l'intégration et l'approche. Merci.

HARRY:

Merci beaucoup. Je trouve que c'était un très bon commentaire qui résume l'importance de ce que le programme de boursiers essaie de faire. Pour nous tous ici, il me semble que le point fort du programme des boursiers est l'engagement des communautés locales. C'est un aspect qui me passionne et je voudrais vous présenter notre collègue du

Sénégal qui a la même passion que vous. Je vois que vous-même vous l'avez d'ailleurs. S'il vous plait, prenez note de tout cela.

CAREL DOUGLAS:

Merci beaucoup des commentaires et des questions mais on a l'honneur d'avoir M. Tony Holmes ici de l'unité constitutive des fournisseurs de services Internet. Il s'excuse parce qu'il est un peu en retard mais on l'excuse parce qu'on est gentils. M. Holmes, vous avez la parole.

TONY HOLMES:

Bonjour, c'est un plaisir pour moi d'être ici. Je m'excuse d'être arrivé en retard. C'est toujours un plaisir de parler devant un groupe de boursiers et je pense que la plupart d'entre vous vont apprécier de comprendre la façon dont fonctionne cet immense écosystème de l'Internet. L'unité constitutive des fournisseurs d'Internet est la première unité constitutive qui a été créée dans l'infrastructure et l'écosystème de l'ICANN dès le début. Nous considérons, d'une certaine façon, comme groupe un peu différent des autres groupes au sein d'ICANN parce que ce que fait l'ICANN a un impact sur notre activité mais d'une certaine manière en aval. Nous essayons alors de prendre les choses différemment. Au sein d'Internet, nous sommes dans une position primaire. Nous travaillons avec les unités constitutives commerciales dont je vais vous parler. Nous travaillons aussi avec les unités constitutives de propriété intellectuelle. Nous n'avons pas de relation contractuelle avec l'ICANN mais nous avons une relation commerciale avec elle. Nous faisons partie de ce grand groupe de parties prenantes.

En termes d'affiliation, toute personne qui est un fournisseur d'Internet ou une personne qui donne un système de connectivité peut rentrer dans notre unité constitutive. Un des défis que nous affrontons au sein de l'ICANN est qu'il y a différents types de fournisseurs d'Internet. Certains sont des services comme des bureaux d'enregistrement, d'autres ont des liens avec les nouveaux gTLD, ils ont des opérations de registre aussi. Il y a donc différents types, tailles et formes de fournisseurs d'Internet. Nous considérons qu'il faut focaliser nos efforts sur les plus grandes associations des fournisseurs d'Internet. Par exemple, nous faisons beaucoup de sensibilisation à travers l'association de fournisseurs d'Internet, les personnes comme EuroEspa, TABASSE en Amérique du Sud.

La raison pour laquelle nous devons faire cela est parce que ces personnes peuvent rentrer également dans l'ICANN et participer au premier niveau mais ce qui se passe ici est très important pour nous. La raison pour laquelle nous pensons cela est que je vous ai dit que nous avons une relation assez différente. C'est parce que lorsqu'il y a des changements qui sont faits, par exemple, lorsqu'on introduit de nouveaux TLD, de nouveaux domaines de premier niveau, il peut y avoir des problèmes.

Vous avez peut-être entendu parler des problèmes dont on parle ici, par exemple, l'acceptation universelle des nouveaux domaines de premier niveau. Par conséquent, s'il y a des problèmes de ce type, et s'il y a une certaine confusion pour nos clients ou pour les fournisseurs de services avec les personnes avec lesquelles nous travaillons, nous essayons d'aider nos clients pour comprendre leurs problèmes, pour leur fournir

des conseils. Nous avons participé à différentes situations dans lesquelles, à la nature d'Internet, il y avait des difficultés. Une des choses que je peux vous donner est lorsque l'espace a été étendu il y a quelques années pour que l'on puisse utiliser des caractères au-delà des limites des caractères, peut-être trois caractères qui existaient jusque là, certains systèmes n'ont pas bien fonctionné. Ce n'était pas à cause de notre espace, c'était dans beaucoup de cas à cause des gens qui avaient conçu et développé certaines applications et certains fournisseurs de logiciels n'étaient pas dans une position dans laquelle ils comprenaient suffisamment pour pouvoir faire avancer leurs systèmes et les adapter.

Donc, il y a eu des problèmes et les systèmes ne marchaient plus. Lorsque ces systèmes ne marchaient plus, on a commencé à avoir des gens qui nous posaient des questions sur la raison pourquoi ça ne marchait pas. Si on n'avait pas fait un travail de sensibilisation auprès de leurs membres, beaucoup de membres n'ont pas participé à ce type de cours mais je vous dirais de nouveau que les choses changent.

Aujourd'hui, dans l'Internet, on reconnaît que ces problèmes existent et on essaie de les aborder de différentes manières. Des fois, c'est un petit peu plus facile pour nous parce que nous avons des liens autour de la terre avec des fournisseurs de services Internet. Ce que nous n'avons pas aujourd'hui, c'est un endroit où aller pour résoudre nos problèmes qui ont un impact sur toutes ces parties. De nouveau, je vous dirai qu'il faut nous assurer que nos membres, dans le secteur que nous représentons, peuvent avoir ce type d'approches correctives.

Au sein d'Internet, tous les éléments concernant la sécurité et la stabilité du réseau sont des éléments qui nous intéressent et sur

lesquels nous nous focalisons. Ils sont d'une importance primordiale pour nous.

Est-ce qu'il y a des personnes qui appartiennent à un fournisseur d'Internet ici?

DAVID:

Bonjour, je suis David et je viens du Pakistan. Je voudrais connaître votre opinion sur les nouveaux gTLD, spécifiquement les IDN et les défis qu'ils vont représenter pour les fournisseurs d'Internet. Parce s'il n'y a pas une certaine éducation de nos clients, on risque d'avoir des problèmes. Par exemple, pour [Yahoo.com], on va avoir une série de différences qui vont provoquer des difficultés et des problèmes. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous recommandez ou que vous faites pour essayer d'atténuer ces difficultés?

TONY HOLMES:

C'est une très bonne question. C'est quelque chose dont nous parlons au cours de nos réunions ici. Nous avons eu une réunion avec l'unité constitutive des fournisseurs de services Internet hier. D'ailleurs, je vous invite à participer à ces réunions, ça aurait pu être intéressant pour vous. En tout cas, les IDN sont quelque chose qui n'est pas vraiment nouvelle mais les problèmes de prise de conscience, d'éducation qu'ils représentent pour faire passer le message sont des problèmes importants. Je pense qu'on pourrait approfondir cette question vu que c'est très important pour nous. Hier lors de notre réunion, nous avons parlé de ce problème, nous nous sommes réunis avec les personnes

concernées par les variantes d'IDN et nous leur avons dit qu'ils avaient des problèmes de politique qui existaient. Il y avait des différences en fonction de la langue, de l'alphabet, de la façon dont ils étaient mis en œuvre. Nous devons alors élaborer une bibliographie dans laquelle on va rédiger des informations. Il nous faut nous focaliser sur la source primaire des requêtes qui nous sont faites mais comme l'Internet est global, il nous faut fournir cette information de façon à ce qu'elle soit compréhensible pour tout le monde. Donc, ce problème que vous abordez ici est un important. Je dois être honnête, c'est le même problème que l'acceptation universelle.

J'ai une équipe qui analyse tous les aspects de ce problème en fonction des expériences que nous avons eu auparavant, mais dans un monde idéal, nous aurions du commencer bien avant à travailler là-dessus, mais c'est un problème tellement vaste qu'on a dû s'occuper d'autre chose. Maintenant, on est entrain d'essayer d'affronter ce problème, on se dépêche mais on n'arrive pas vraiment à suivre le rythme, donc c'est un programme très vaste. Il faut comprendre que l'éducation et la sensibilisation sont très importantes. Nous essayons donc d'atteindre cet objectif à travers différents messages, en utilisant la publication, nous nous sommes focalisés sur des conférences, sur des IDN donnés à la communauté en général. Nous devons vraiment éduquer les gens.

L'autre question est que nous devons assister à une série de réunions en tant que groupe. On ne parle pas seulement d'ICANN, des défis et des choses intéressantes que fait ICANN, nous devons aussi garder un certain temps pour travailler avec notre équipe, connaître les problèmes, savoir ce que la communauté veut savoir, ça nous aide

beaucoup aussi parce qu'on reçoit le feedback de la communauté. Nous sommes vraiment dans une période de grande activité, c'est très intéressant aussi mais c'est beaucoup de travail pour nous, j'y ai participé et on ne s'ennuie pas, je vous le dis parce qu'à chaque étape au cours de la route, il y a des changements, il y a l'impact de ces changements à tous les niveaux. Lorsqu'on rentre dans des discussions politiques, je vous ai présenté un peu cet environnement, je vous ai dit qu'il y a de nouveaux défis pour nous, il faut que ça fonctionne mais il faut que les gens comprennent cela.

Vous avez mis le doigt sur le principal problème que nous avons. C'est le problème dont on a discuté hier et qui nous donne beaucoup de travail pour arriver à le résoudre. Est-ce qu'il y a d'autres questions spécifiques sur les différents aspects qui vous intéressent? Concernant les fournisseurs d'Internet.

YOUSSEF AHMED:

Bonjour, je suis Youssef Ahmed du Ghana. Je voudrais savoir si votre travail est très différent des bureaux d'enregistrement? Quel est la différence entre votre travail et celui des bureaux d'enregistrement?

TONY HOLMES:

Je vous ai déjà dit que nos membres, les membres de l'unité constitutive sont des bureaux d'enregistrement. Il y a une unité constitutive des bureaux d'enregistrement ici bien sûr mais je pense que, dans cette partie de l'ICANN, on se focalise sur la politique liée aux bureaux d'enregistrement. Pour nous, c'est une série de problèmes qui

est différente parce que les bureaux d'enregistrement sont dans une position où ils peuvent se focaliser sur leur travail. Nous dans le domaine des fournisseurs d'Internet, ils sont dans la même position que les autres. Ils peuvent être au niveau de la première ligne du protocole en cas de requête mais je dirais de nouveau que c'est un petit peu différent. Ils sont là pour travailler au niveau technique plutôt qu'au niveau du bureau d'enregistrement qui est commercial. C'est pour ça qu'on a une certaine flexibilité, un environnement assez flexible parce que nous nous focalisons dans notre travail sur un domaine légèrement différent que celui des bureaux d'enregistrement. C'est pour cela que c'est important dans les unités constitutives que nous ayons une portée globale.

En Amérique du Sud, on est très solide. En Asie également. On est un peu moins présent en Afrique et beaucoup de travail que nous devons faire au cours des douze mois à venir c'est d'essayer de renforcer les liens avec les fournisseurs d'Internet d'Afrique. Nous ne sommes pas assez présents dans le continent de l'Afrique. Nous avons essayé d'y parvenir mais nous n'y sommes pas arrivés. Nous essayons de participer, de faire participer ce continent de l'Afrique mais on a du mal à le faire. J'espère que j'ai répondu à votre question. Merci.

KAREL DOUGLAS:

Amparu, go ahead.

AMPARU:

J'ai trois petites questions à vous poser. Je viens de la République Dominicaine et la première question que je voulais vous faire est de vous parler de votre association de l'Amérique Latine qui a une place importante. Je voudrais savoir si vous êtes présents aux Caraïbes et en République Dominicaine et si vous participez à certains travaux là-bas.

Si vous participez à ces débats là-bas, je vous pose cette question parce que nous sommes entrain de créer un comité national qui travail sur les questions de la gouvernance de l'Internet. Nous sommes entrain de définir notre programme avec l'agenda de l'ICANN, et lorsque l'on voit la participation de nos fournisseurs de services Internet, j'ai l'impression qu'ils ne sont pas vraiment au courant de la situation actuelle. Je trouve qu'ici, par rapport à ce qui ce fait à ICANN, ces fournisseurs d'Internet n'ont pas beaucoup de connaissances.

Finalement, il s'agit d'un thème de discussion qui existe au niveau mondial mais le niveau national est aussi très important pour nous. Il est très important pour nous que nos fournisseurs participent à cette discussion mondiale. Ensuite, la deuxième question que je voulais vous poser est qu'est ce que vous faites concernant la transition pour l'IPv6 au niveau des fournisseurs. Parce que, dans le cas de la République Dominicaine, [INAUDIBLE] qui est un organisme de régulation. Il essaie d'être la première institution du gouvernement et veut être prêt pour déployer l'IPv6. Nous n'avons pas eu beaucoup d'aide au niveau de nos fournisseurs, ils sont en retard par rapport à ça. La dernière question est que je voudrais savoir dans quelle mesure allez-vous être affectés par la transition de la fonction IANA? Je voudrais savoir si votre travail est aussi liée à la supervision de la fonction IANA ou pas. Merci.

TONY HOLMES:

Merci beaucoup pour cette question. Premier point, j’essayais de réfléchir en vous écoutant et je ne pense pas que nous ayons une relation directe avec votre pays en ce qui concerne les fournisseurs d’Internet. Je pense que nous avons une association mais le message est peu à peu dilué. Je veux bien en parler avec vous si vous voulez, on peut échanger nos cartes et je pense que ce type de contact peut vous aider à développer votre espace. C’est bien, on peut toujours avoir une relation directe en face à face avec les fournisseurs d’Internet. Donc, si je peux vous aider, je serais ravi de le faire.

Je vais regarder la liste de nos membres pour voir si votre pays est dans cette liste. Au niveau d’IPv6, vous avez parlé de quelque chose qui me concerne beaucoup, et j’essaie pendant longtemps de diffuser cela de toutes les manières possibles. Il y a certaines parties du monde où l’on est beaucoup plus avancé dans le domaine de l’IPv6 et d’autres noms. Pour la plupart des cas, il y a eu un encouragement de la part des gouvernements pour aider à faire ces changements. En Asie par exemple, où l’avance très vite dans le domaine technique, dans la plupart des situations, le gouvernement encourageait – je n’ai pas enregistré ces encouragements mais je sais que le gouvernement était le bon pour promouvoir l’introduction de l’IPv6.

Il y a des choses qui stimulent ces activités. Par exemple, lorsqu’une grande partie de l’organisation, y compris le gouvernement, promeuve le déploiement de l’IPv6 même. Ils s’assurent qu’ils vont fournir des équipements qui sont compatibles avec l’IPv6. Cela développe le marché et permet d’introduire rapidement l’IPv6. Donc, lorsqu’on a ce

type de changements, il faut déployer l'IPv6 à mesure que l'on introduit de nouveaux équipements, on améliore le réseau et c'est une bonne chose.

En Europe, il faut dire qu'il y a des endroits où ça n'arrive pas. Par exemple, Le Royaume-Uni est un endroit dans lequel il y a beaucoup de discussions avec notre gouvernement parce qu'on essaie de créer ce climat mais il n'existe pas pour une série de raisons. Cela ne s'est pas passé comme on avait voulu que ça se passe. On en est à une étape où il faut faire ces changements puisqu'il n'y a plus assez d'espace dans l'IPv4.

Il s'agit de faciliter ce passage. Je vois beaucoup d'endroits en Europe où les fournisseurs Internet sont encore très réticents à l'adopter et veulent prolonger la vie d'IPv4 plutôt que d'adopter l'IPv6. On a parfois des adresses qui sont épuisés. Donc, on a vraiment un problème avec ce type d'approches. Il y a des choses qui ne fonctionnent pas très bien et le fait de prolonger la vie de l'IPv4 n'est pas une bonne chose.

En tout cas, si vous voulez, je suis tout à fait d'accord pour aller voir un conseil d'administration et leur dire qu'il nous faut faire ces changements et déployer l'IPv6. La première question que je leur poserai est: « Qu'est-ce que vous allez nous proposer en terme de business par exemple? ». En termes d'IPv4, et si on ne donne pas un certain intérêt aux entreprises pour qu'ils fassent ce changement, ils ne le font pas. C'est une question de profit et retour sur investissement. C'est ce qui se passe dans cette lutte pour déployer l'IPv6. Je pense que c'est quelque chose qui devient de plus en plus importante et qu'il faut le faire maintenant.

Je pense aussi que nous avons commencé trop tôt avec l'IPv6 peut-être. Lorsque c'était une décision de passer à une nouvelle technologie ou pas, ce n'était pas obligatoire. Les contraintes qui existaient au niveau de l'IPv6 n'existaient pas, donc on pouvait choisir l'IPv6 mais pas des contraintes du déploiement de l'IPv6 qui existent aujourd'hui.

C'est le changement que nous avons. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que tout le monde soit dans un environnement avec IPv6, mais IPv4 va encore rester pendant un bon moment parmi nous. Je reviendrais dans un petit moment pour répondre à votre dernière question. Bien, je vois que j'ai stimulé le public.

Nous avons une queue, nous ne voulons pas une queue trop longue. Donc, Martin à vous la parole.

MARTIN:

Bonjour, je suis Martin. Ma question est: « Est-ce que les fournisseurs d'IPv6 ont un programme ou une stratégie pour aider les nouveaux fournisseurs d'Internet à travailler dans un endroit lointain? ». En Argentine par exemple – même à l'intérieur de Buenos Aires qui est une grande ville très bien connectée, il y a des endroits où il n'y a pas accès à Internet à cause des différences sociales qui peuvent exister dans certaines parties de la ville. Donc, les fournisseurs d'Internet ne veulent pas offrir leurs services parce que, par exemple dans les bidons villes, on ne peut pas faire payer ces services. Je veux alors savoir comment vous faites pour travailler dans les zones sous-développées. Je voudrais savoir si vous avez des programmes d'intégration, pas seulement financiers, mais plutôt des programmes de coopération. Par exemple,

un petit fournisseur peut s'allier avec un grand fournisseur pour faire ce genre de choses. Merci.

TONY HOLMES:

Je dirais qu'en tant qu'unité constitutive, nous n'avons pas cela. Nous avons la compétence de nous focaliser seulement sur une série de problèmes qui concernent notre secteur. Du point de vue de l'unité constitutive, tout est lié à l'agenda et l'organisation de l'ICANN. Je dirais que c'est un peu le problème que nous avons justement dans l'Amérique du Sud mais il faut le faire à travers les associations nationales ou régionales et la seule façon de participer vraiment à cela est d'organiser des séminaires. C'est ce que nous faisons lorsque nous faisons de la sensibilisation avec la communauté locale.

C'est à ce niveau là qu'on doit pouvoir affronter ce type de défis mais en tant qu'unité constitutive de l'ICANN, je vous dirais que non. Nous ne pouvons pas gérer ce type de choses. Il y a des gens qui sont beaucoup plus formés pour cela que nous. Je voudrais juste compléter ma question ici à la dame Dominicaine. La réponse que je voulais vous dire est que oui, ça a un impact sur nous parce que la gamme de choses que fait la fonction IANA est petite. C'est une petite gamme mais ce sont des choses très importantes. Le fait que les changements qui ont eu lieu à la racine passent par IANA pour le changement de protocole. Par exemple, si vous regardez ce que fait la fonction IANA, le domaine principal n'est pas dans le domaine ou les adresses IP, le principal travail c'est le changement de protocole. C'est le centre de la coopération. C'est très important ce qu'ils font. Nous allons participer au débat concernant la supervision de la fonction IANA et je pense que nous allons participer au

comité de coordination. Une des choses que nous avons trouvé et qui était un défi est de trouver un espace pour le groupe de l'unité constitutive commerciale parce que vous avez l'unité constitutive commerciale, la propriété intellectuelle et vous avez l'espace concernant la fonction IANA. Je pense que l'opinion de nos groupes est que ces trois unités constitutives sont plus pertinentes pour nous que les autres. Nous avons encore cette dispute au sein de notre unité constitutive mais ça vous donne encore une idée de l'importance que cela a pour notre domaine.

KAREL DOUGLAS:

Allez-y. Merci M. Holmes pour votre présentation. Si vous le permettez, j'aurais une question et un commentaire. La question – nous avons en Tunisie un projet de degré autour de la question des fournisseurs de services Internet et de leur statut. Nous avons exigé de l'administration qu'elle lance une consultation et que nous serions associés en tant que – Désolé, je ne me suis pas présenté. Je suis [Inaudible], je suis de l'Association Tunisienne des Technologies de l'Information et de la Communication. Nous avons donc exigé d'être associés à la consultation. Qu'est-ce que ressort de ce projet de degré? Il y a une sorte d'analogie entre les fournisseurs de services Internet et les fournisseurs d'accès Internet et, de plus en plus, de prédominance de fournisseurs d'accès par rapport aux fournisseurs de services au point qu'il y a soit des alliances entre fournisseurs de services et fournisseurs d'accès, soit carrément des prises de parts de capital des fournisseurs d'accès sur les fournisseurs de services. Ceci crée, à notre sens, une sorte de monopole et de déplacement du champ prorogatif des

fournisseurs de services parce que les fournisseurs d'accès sont des opérateurs de télécommunication. Quel est donc votre opinion sur cette question?

Le commentaire concerne l'IPv6. Très souvent, à ce que j'ai pu entendre à droite et à gauche concernant la migration de l'IPv4 à l'IPv6, la plupart des gens pensent que c'est une question de disponibilité de ressources. Je pense très sincèrement que la chose devrait être analysée en termes de risques d'exclusion, de perte de connectivité par rapport à l'ensemble de la communauté Internet. De ce point de vue, je voudrais qu'on puisse répondre à un moment donné à une question: A partir de quel moment faudra-t-il arrêter de penser IPv4 définitivement? Il y aura une période de cohabitation mais, très souvent dans ce genre de situations, il faut décider à partir de quelle date on ne fera plus du PV4. Merci.

TONY HOLMES:

Le problème des tensions qui peuvent exister entre les fournisseurs de services et les fournisseurs d'accès est un problème que vous connaissez. Vous en avez d'ailleurs parlé dans votre déclaration, le fait que dans tous les environnements, il est normal qu'il y ait un niveau de concurrence. Il est normal qu'on ait une domination dans ce secteur par un des deux acteurs. A ce moment là, les choses se compliquent et aucun des deux ne pourra vraiment se développer correctement. Donc, je pense que partout, nous, fournisseurs d'Internet, sommes dans une position dans laquelle nous fournissons un accès à des millions de personnes. Le point clé ici est la concurrence, il faut s'assurer que tout le monde a une compensation et que tout l'environnement facilite cela.

Je pense que la chose la plus importante est que tout le monde puisse avoir sa place dans un environnement. Du point de vue national, le rôle du gouvernement est de plus en plus important, il doit faciliter ses éléments d'équilibre. Je dirais donc que si l'on n'a pas une raison de changer ce type de choses que vous avez sur le marché, il ne faut pas changer. Ça va peut-être se renforcer, mais je pense que c'est relativement normal. Ce serait le premier point.

En ce qui concerne IPv4 et IPv6, je dirais qu'IPv4 va rester en cre avec nous pendant longtemps. Il ne va pas y avoir de date à partir de laquelle on va arrêter l'utilisation de l'IPv4. Par contre, ce qui va arriver est que la plupart des contenus vont petit à petit passer à IPv6 parce qu'on peut passer d'IPv4 à IPv6 mais conserver un accès à tout ce qui est fourni. De cette façon, il y a certains contenus qui vont être fournis en IPv6, et petit à petit, les utilisateurs de l'IPv4 vont devoir passer à l'IPv6 et on va jeter par exemple des routeurs qui donnent ces compétences de base ou qui ne vont plus les offrir. Je pense qu'on est encore à plusieurs décennies d'utilisation pour IPv4, ça va être une transition lente à mon avis. Nous n'aurons pas toujours les tensions que nous avons aujourd'hui parce que tout l'équipement et les infrastructures qui sont utilisés vont passer à l'IPv6 et vont devoir le faire. Il va y avoir une vaste quantité d'adresses IPv6 qui va aider à faire cette transition. Or, je ne pense pas que ça va être quelque chose qui va arrêter l'IPv4 du jour au lendemain. Ça va être une évolution graduelle qui va prendre place de manière organique dans différentes parties du monde et de différentes manières aussi. J'espère avoir répondu à votre question.

FEMME NON IDENTIFIEE: Merci beaucoup. Hélas, on n'a pas le temps de poser davantage de questions sur ce sujet en particulier. Je vous propose de contacter Tony Holmes à l'extérieur de cette réunion et à ce moment là vous lui poserez des questions.

TONY HOLMES: Je serais ravi de répondre à toutes vos questions et n'hésitez pas à me contacter ici pendant la conférence ou envoyez moi un mail. Mais, ce que je voulais vous dire c'est que j'ai essayé vraiment de vous apporter des brochures, que j'ai ici, avec les éléments pour pouvoir me contacter. Donc vous me posez vos questions à travers ces adresses email.

FEMME NON IDENTIFIEE: Merci beaucoup Tony Holmes. Nos avons un autre intervenant, qui va nous faire sa présentation. Rappelez-vous que nous essayons de respecter nos horaires.

JEANNIE ELLERS: Bayron Holland, le président de l'organisation de soutien des extensions géographiques. Qui est venu nous parler.

BYRON HOLLAND: Comme Jeannie l'a dit, je suis le président de l'organisation de soutien des extensions géographiques, une organisation de soutien de l'ICANN. Je travaille comme président de l'autorité d'enregistrement canadienne CIRA, on est les opérateurs de l'extension géographique du Canada.

La ccNSO est la structure au sein de l'ICANN, qui représente tous les codes de pays et tous les gérants de ces extensions géographiques qui choisissent de devenir des membres. Ce n'est pas obligatoire d'y appartenir. En ce moment 150 pays qui sont représentés à la ccNSO, alors qu'il y a 193 pays. Mais on inclut aussi les territoires, donc on a 250 ccs potentiels. Sur lesquels 150 appartiennent à la ccNSO.

C'est ce qui porte sur les noms de domaines, qui sont dans le marché. La ccNSO représente 95% et peu plus même des extensions des noms de pays, des extensions géographiques dans le marché des ccs.

La ccNSO a été fondée en 2003 et originellement elle faisait partie de la structure de la GNSO. Mais avec les différentes organisations qui participent. Donc la ccNSO a été créée, il est très important de savoir que les codes de pays eux même ne sont pas tous uniformes. Ils ont des structures très différentes, même de l'extérieur ils ont l'air d'être similaires. On occupe des fonctions similaires, mais ce qui est de la structure on est assez différent. On a différents profils, parfois le gouvernement est celui qui s'occupe de cela. D'autre fois c'est le département qui s'en occupe, dans sont à but lucratif.

Donc on a des structures de gouvernance très variées avec des différences significatives pour ce qui est de la taille des opérateurs de registre principaux qui s'occupent différents noms de domaines.

Donc on a une large gamme de types de structures gouvernementales de portefeuilles de domaines, qui représentent les codes de pays. Et je le mentionne parce que cela a un impact dans la ccNSO en particulier. Et

la GNSO par exemple a la responsabilité de générer des politiques communes pour les acteurs dans ccNSO.

Mais diffère de la GNSO parce qu'il n'est pas vraiment fréquent que cela soit fait pour créer une politique qui puisse être importante pour nous tous. Et je dis plus ou moins ce que les opérateurs des extensions géographiques sont en général préoccupés par leurs propres extensions géographiques.

On a une société qui est associée à ce qu'on fait. On a d'abord la juridiction nationale, on n'est pas des parties contractantes de l'ICANN. Mais certaines extensions pourraient avoir des contrats, mais on n'est pas des parties contractantes de l'ICANN. Et on n'est pas limité par les politiques de l'ICANN.

Et je le dis, on est une création de la juridiction, on est responsable de la juridiction nationale et on doit respecter les lois de la juridiction nationale. Ce qui fait que la ccNSO est unique dans le monde de l'ICANN. On n'est pas restreint aux politiques de l'ICANN nous-mêmes, on essaye d'être des participants constructifs du monde ICANN, au discours de l'ICANN comme une organisation, et les ccs individuels sont très actifs dans le monde de l'ICANN. Et participent aux espaces de l'ICANN, à différentes activités de l'ICANN pour faire des commentaires concernant les questions d'intérêt pour l'ICANN. Je suis sûr que vous savez que la transition IANA est l'une des questions importantes en ce moment. Et c'est ce genre de processus auquel la ccNSO est très engagée, elle fait des commentaires, et cetera.

Dans l'espace politique en tout cas, on n'a que quelques politiques que la ccNSO a adoptées de façon uniforme partout, dans toutes ses extensions géographiques. Par exemple, la politique IDNs.

Alors qu'est ce qu'on fait? D'habitude on se centre sur les questions de meilleurs pratiques, on partage les expériences, les questions de sécurité, de mercatique. Un nombre de questions opérationnelles, qui font partie de ce qu'on fait. Mais nous nous engageons aussi de façon significative avec les questions de l'ICANN, en particulier parce que l'extension de l'IANA est hébergée dans la famille de l'ICANN. Du côté du nommage, il y a un processus pour les parties directement infectées d'opérateurs g, les personnes qui font l'entretien de la zone racine, les opérateurs de la zone racine. Donc si on travaille avec les parties concernées par la fonction IANA, qui a une importance essentielle et critique pour nous. Parce que les opérateurs de gTLD sont nos fournisseurs principaux. Et avec cette fonction, ce qui se passe est un énorme intérêt pour nous. Ce qui montre que les ccs ont un grand intérêt à ce qui se passe dans l'espace de l'ICANN.

En outre, il y a des organisations régionales où les membres du cc participent aussi, qui ont des intérêts régionaux et offrent de grandes perspectives. Et ces organisations régionales participent également à la ccNSO. Donc on n'a pas seulement 150 extensions géographiques mondiales, on a également des connaissances régionales qu'on peut intégrer à la ccNSO.

Quant à notre structure, on a trois conseillers par région. Dans les 5 régions de l'ICANN, on a 15 conseillers élus par les régions, leurs mandats durent 3 ans. Il y a aussi 3 conseillers au NomCom qu'on

nomme et leurs mandats sont roulants de façon à ce que l'on ait toujours des renouvellements. On cherche à avoir différentes opinions. On 18 conseillés au total, à ce moment moi-même je suis le président et on a deux vice-présidents. Et au niveau de l'organisation en tant que conseil, il y a une réunion mensuelle. Des fois on demande plus que cela. Des téléconférences mensuelles. Donc on vient au rayon de l'ICANN, on se réunit toute la journée mardi et mercredi. Ce sont des réunions ouvertes pour que tout le monde puisse venir participer. Et c'est tout ce qu'on pourrait avoir même dans cette salle. Et comme je l'ai dit les réunions sont ouvertes, tout le monde est invité à venir. Vous pouvez choisir des questions qui sont d'intérêt public, mais comme j'ai dit on se réunit de 9:00 à 5:00 heures. On a différentes séances en panel, et mercredi en fin de la journée on a toujours une session de haut niveau sur les questions les plus urgentes à l'environnement de l'ICANN. Cette après-midi nous avons une réunion qui portera sur la transition IANA.

Voilà je vous ai expliqué notre structure, qu'est ce qui vous intéresse? Qui sont nos membres? Comment on a réellement nos conseils et les concepts principaux de notre travail?

Je suis prêt à répondre à vos questions concernant la ccNSO.

KAREL DOUGLAS:

Avant de passer aux questions, on n'a vraiment pas de temps, pour notre présentateur suivant et il faudra qu'on laisse la salle dans très peu de temps en 15 minutes. Donc si vous voulez faire des questions soyez spécifiques.

FEMME NON IDENTIFIEE: [inaudible] de l'Indonésie, ma question est un peu technique peut être. Pourquoi les ccTLDs [inaudible] la plupart limitent l'utilisation des citoyens ou au moins [inaudible] ces problèmes au niveau des pays? C'est différent des gTLDs qui sont ouverts pour les différents territoires. Ma question suivante porte sur les nouveaux gTLDs, je voudrais savoir si les extensions géographiques ccTLDs vont concurrencer les gTLDs, ou contribuer davantage aux pays.

BYRON HOLLAND: Les ccTLDs ont différentes missions que les gTLDs, d'habitude les extensions géographiques ce n'est pas uniforme. Je vous rappelle que les extensions géographiques ont des manières d'agir différentes selon le pays. Mais ces ccTLDs sont dans le pays pour des services dans les organisations de chaque pays. Et par conséquent on a des exigences de présence pour être des résidents permanents, des organisations liées aux pays. Et c'est spécifique parce que les ccTLDs sont là pour le pays, pas pour d'autres juridictions. Voilà pourquoi d'habitude les exigences de présence, il y a des cc qui n'ont pas de tels exigences, qui pourrai le faire pour leurs propres exigences. Parce que la communauté internet locale a décidé que c'est la voie qu'ils veulent suivre, la plupart de ce genre d'exigences sont ouvertes.

Pour ce qui est de comment on va concurrencer les gTLDs, je dirais que les sociétés les plus établies, les plus importantes, savent les changements à venir sur leurs espaces. Et la plupart parmi nous avons considéré largement, comment cela peut avoir un impact sur nos

sociétés et ça nous donne des marchés élargis au sein de nos propres marchés. Je veux simplement vous dire que je sais bien qui est le type d'actions et de mesures que feraient mes collègues au Canada. Et on a parlé de l'espace g ces dernières années, on a adapté nos stratégies et bien sûr si vous faites des changements au fond vous allez changer le message. Donc nous continuons à sentir et à avoie beaucoup de croissance et on continuera de fournir notre service, pour fournir de la valeur aux canadiens, plus de valeur que les canadiens ont vu jusqu'à présent.

KAREL DOUGLAS:

Merci. Martin il faudra que ta question soit absolument très courte et résumée parce qu'on n'a pas le temps, la personne suivante est là.

[MARTIN]:

Est-ce que les ccTLDs doivent avoir des considérations nationales pour les marques nationales ou étrangères?

BYRON HOLLAND:

Pour les organisations étrangères?

[MARTIN]:

Par exemple, on a un marque nationale qui a le même nom qu'une marque étrangère, est-ce qu'on doit donner la priorité à la marque nationale?

BYRON HOLLAND: C'est une bonne question. Ça dépendrait du pays, je pense que mes collègues peuvent mieux répondre à cette question. La plupart des fois les extensions géographiques suivent un programme qui s'adapte aux politiques d'extension de nom. Nous au Canada on a un modèle qui est la politique de résolution de litige canadienne CDRP, en tant qu'opérateur d'extension géographique on est responsables de ce processus. Mais nous ne croyons pas, qu'on doit nous juger pendant la période concernant ces questions. Donc on travaille nous avec la personne qui s'occupent de ces questions et qui pourraient signer des noms de domaines et résoudre les litiges selon la question qui les occupe. Nous en tant qu'opérateurs d'extensions géographiques, nous n'adhérons pas à ces processus.

UNIDENTIFIED MALE: Oui, allez-y.

KRISTINA ROSETTE: Je suis présidente de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle, je suis Kristina Rosette. Je prends la parole pour discuter de la ccNSO et de la préférence qu'on donne aux marques commerciales lorsqu'on lancera le deuxième niveau au sein des extensions géographiques à ce système. Ce n'est pas une question qui est à voir avec les codes des pays.

Maintenant, quant aux politiques de résolution des litiges on a adopté certaines politiques pour la résolution de litiges, vous savez que l'un des points qui semble avoir en commun. Sont que la personne qui

dépose sa plainte contre la marque commerciale doit tacher à son propre intérêt. Et donc dans la pratique si vous avez deux personnes qui ont des droits concurrentiels pour une même marque commerciale. Il va falloir s'assurer que les intérêts de l'une des parties soient légitimes. Donc on ne voit ces disputes presque jamais, parce que dans ce cas la partie plaignante en général perd. Les personnes ne déposent pas un rapport pour un litige, ça ne les aide pas.

UN HOMME NON IDENTIFIE: Oui mais ma préoccupation était que pour les ccTLDs, je ne savais pas si ces ccTLDs en tant qu'extension géographique étaient des questions d'intérêt général. Donc pour le cas des extensions géographiques, c'est un doute que j'ai. Je ne sais pas si je devrais donner la priorité aux marques commerciales nationales. Pour le cas des extensions géographiques je me demande, ce n'est pas une affirmation c'est un doute.

BYRON HOLLAND: Je ne pourrais pas vous répondre en tout cas, al pratique commune dans l'industrie de noms de domaines et que le premier arrivé est celui qui a le droit. Donc c'est légitime que vous ayez ce nom si vous être arrivé d'abord.

KAREL DOUGLAS: Oui Jesus. AH! Je vous ai interrompu?

BYRON HOLLAND: Non c'était ça la réponse.

KAREL DOUGLAS: Jesus, vous vouliez prendre la parole.

[JESUS]: J'ai une question pou monsieur Holland. Est-ce qu'il y a, à l'heure actuelle, des paiements annuels pour les ccTLDs pour l'adhésion à la ccNSO.

BYRON HOLLAND: C'est une bonne question. C'est une question qui nous occupe certainement en tant qu'entité souveraine, notre organisation fait beaucoup d'attention à cela dans le sens où on n'est pas exigé à participer à l'environnement de l'ICANN. Ce qui diffère du d'autre, mais les ccs n'ont pas à participer dans l'environnement de l'ICANN. On fait des contributions volontaires.

On fait des contributions à l'ICANN et non pas à la ccNSO. Donc ce n'est pas obligatoire de participer à la ccNSO et on fait des paiements volontaires à l'ICANN. On encourage cela, nous croyons qu'il faut contribuer aux finances de l'ICANN. Et on a récemment conclu une période de révision de la structure de paiement et la plus part des extensions géographiques contribuent avec l'ICANN suivant cette structure de paiement. Qui est une structure qui reconnaît la taille du registre en tant qu'enregistrement fiduciaire, pour voir quelle est leur capacité de paiement. Et les montants peuvent varier entre 500 dollars

par ans pour les registres qui sont tout petits, ils ont parfois le même domaine qui est dans les milliers. Et ça pourrait être des centaines de milliers de dollars pour les grands registres.

KAREL DOUGLAS: c'est une très bonne question. Je ne savais pas s'il y avait du soutien pour les extensions géographiques qui en avaient besoin. On a une autre question de Victoria de Moldova.

VICTORIA CRETU: Qui c'est qui devrait gérer la situation où le codes de pays ou les extensions géographiques coïncident avec le gTLD. Par exemple, l'extension géographique du Moldova est.md, et.md également une institution médicale aux états unis. Donc est-ce que la ccNSO devrait gérer ce processus?

BYRON HOLLAND: je ne connais pas cette situation spécifique. Mais un code de pays de deux lettres basé sur la liste de codes des pays de l'UN, sont spécifiques aux pays. Donc dans la racine c'est ça qui nous définit. Etes-vous un code de pays de l'UN associé à un pays particulier ou à un territoire particulier?

Si c'est le cas ce code sera réserver aux extensions géographiques et déléguer comme tel. C'est un domaine un peu compliqué. Mais c'est un processus de révocation des délégations et de retraite des domaines de premier niveau. Typiquement, le code de pays ou l'extension

géographique est déléguée par l'ICANN à l'autorité pertinente dans le territoire.

D'habitude c'est le gouvernement, et les gouvernements vont déléguer l'autorité de l'opérer à un autre type d'entité, comme j'ai dit dès le début. Pourquoi certains parmi nous sommes des organisations à but lucratif, il y en a des organisations à but non lucratif, des départements de gouvernement de la communauté internet locale, selon le genre de gouvernement. Trouvera la manière qu'il le convienne le plus pour repérer le code de pays ou l'extension géographique.

Typiquement les gouvernements ont vendu leurs extensions géographiques ou on a acteur privé qui les exploite à leur place. Donc ça dépend du cas de votre pays. Des fois l'extension géographique est un acronyme populaire de quelque chose d'autre, et pourrait générer des revenus. Ce qui c'est déjà passé, particulièrement les premières extensions géographiques avant que l'ICANN s'organise vraiment, il y a eu beaucoup de discipline sur les extensions géographiques.

KAREL DOUGLAS:

Merci Bayron. En premier lieu on vous remercie tous de ce que vous avez dit. Je sais qu'il y a d'autres questions. Mais on a une autre personne qui est venue faire une présentation. Alors on remercie Bayron Holland. Merci beaucoup.

Et comme je l'ai dit avant la conversation peut continuer à la fin de la séance, à la pause café, dans les couloirs, et cetera.

JEANNIE ELLERS: Comme d’habitude Janice me demande de vous rappeler tous que si vous avez des questions pour les présentateurs de cette semaine. Vous pouvez lui envoyer les questions et elle les remettra aux présentateurs.

KAREL DOUGLAS: Bien sûr, Bayron je sais que vous serez heureux de répondre à leurs questions à la fin de la réunion.

BYRON HOLLAND: Absolument, et je sais que Janice me remet les questions et elle me les a fait passer dans le passé. Donc si vous avez des questions envoyez moi vos questions et j’y répondrais. La plupart des questions réponses se font dans les couloirs. Donc venez me voir, venez à la réunion de la ccNSO si vous voulez savoir davantage. Merci de m’avoir invité.

KAREL DOUGLAS: Merci Bayron. Donc on a déjà vu la synergie générée entre la ccNSO et l’unité constitutive de la protection de la propriété intellectuelle. Parce qu’il y a eu une question qui était demandée par Martin, pour voir s’il peut y avoir un conflit, si quelqu’un a une marque commerciale enregistrée qui coïncide avec ccTLD?

Je vous présente maintenant Kristina Rosette, la présidente de l’unité constitutive de la protection de la propriété intellectuelle. Qui fera une présentation très intéressante sans doute.

KRISTINA ROSETTE:

Bonjour, merci de me donner cette occasion. Je suis la présidente de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle IPC. Au moins au sein de l'organisation de soutien des extensions géographiques. On appartient à la GNSO, comme vous avez probablement entendu dire, divisé en deux chambres. Celle des parties contractantes ce sont des personnes en contrat avec l'ICANN, et les parties non contractantes c'est la chambre des parties qui n'ont pas de contrat.

Donc l'IPC est une chambre de parties non contractantes, qui est divisé en unités constitutives. Celle des utilisateurs commerciaux et des non commerciaux. On appartient donc à ce groupe de fournisseurs de services internet. Je sais que Tony Holmes vous a parlé aujourd'hui. Donc on a une structure de groupe de parties prenantes très souple, et les décisions principales sont prises aux niveaux des unités constitutives. L'unité constitutive de la propriété intellectuelle est responsable de représenter les points de vue et les intérêts des différentes parties de partout dans le monde dans le domaine de politiques publiques pour garantir que les recommandations politiques qui sont développées par la GNSO correspondent à leurs intérêts. Parce qu'elles sont approuvées et remises au conseil d'administration.

Notre site internet est ipconstituency.org vous pouvez y trouver plus d'informations, y compris celles concernant l'assignation. On a trois catégories de membres. Une catégorie des associations internationales. Deuxième catégorie est celle des associations des états nationaux et régionaux. Et la troisième catégorie est conformée d'individus ou des corporations individuelles qui participent à ce niveau. On a un peu près 120 membres, mais nous avons tellement d'associations internationales

qui sont membres, comme par exemple l'association internationale des marques commerciales qui sont considérées comme un seul membre de l'IPC.

Mais, à ce moment, cette association internationale de marques commerciales a 12 000 membres. Ils ont un comité internet très actif qui nous donne des contributions, à nous en tant qu'IPC. Alors lorsque vous le consigneriez à l'échelle, ils ont une représentation d'utilisation beaucoup plus large.

Pour ce qui est de notre façon de travailler, on a une structure souple et fluide. Donc s'il y a un nouveau sujet qui va être traité, qu'il y a un impact sur les personnes qui ont des droits intellectuels. Il n'est nécessaire que de le publier sur notre liste, et de demander aux personnes de le considérer. De même, selon un document qui est publié pour consultation publique, que les membres trouvent que l'IPC devrait y faire des commentaires. Ils doivent simplement exprimer que c'est leurs avis, il y a des bénévoles d'une structure de comité très souple pour rédiger un document qui est publié sur notre liste pour consultation publique et qui est présenté à l'ICANN par la suite.

Maintenant, quant aux questions qui nous préoccupent le plus en ce moment. Je sais que vous avez probablement compris que la communauté complète est préoccupée par la transition de la supervision IANA et par la responsabilité de l'ICANN. Ce sont des domaines d'intérêt pour nous aussi, mais au-delà de ce commentaire nous nous centrons vraiment sur la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLDs lors de cette réunion. Particulièrement pour ce qui est de la conformité. Notre comité constitutive est intéressée depuis

longtemps à travailler avec le département de conformité contractuelle pour garantir qu'étant donné que une bonne partie de l'ICANN est exploitée sous un contrat. Il faut que ce contrat soit respecté, donc on s'occupe de la mise en œuvre de gTLDs et des questions y associées.

Par exemple, hier on a parlé avec le conseil de la liste de collision de noms, que Tony a mentionné, c'est une liste de noms de deuxième niveau que les opérateurs de registre peuvent activer pendant une période de temps donnée. La plupart inclus des marques commerciales célèbres au niveau mondial, c'est pour cela que les personnes qui sont titulaires de ces marques n'ont pas pu participer à la période au préalable.

Les autres problèmes sur lesquels nous avons travaillé, c'est le WHOIS que l'on parle maintenant de service annuaire de registre. Nous n'avons pas encore de position concernant le rapport final du groupe d'expert qui est sorti il y a quelques semaines. Nous sommes entrain de le lire mais je pense que nous allons pouvoir donner notre opinion pour les mois à venir, pour vous donner un petit peu une idée sur ce que nos réunions abordent.

Nous nous réunissons avec le groupe d'unité constitutive de commerciale. Nos réunions avec le CSG sont destinées à préparer les réunions avec le conseil. Hier lors de notre réunion avec l'unité constitutive, qui est toujours ouvertes, nous avons reçu des présentations du département de conformité, du personnel de l'ICANN qui s'occupe de la révision de la GNSO, et les opérateurs de la marque Clearinghouse. Donc nous discutons, il y a une session qui va avoir lieu ce matin d'ailleurs, concernant le groupe de candidats pour les

nouveaux gTLDs que faut-il avoir pour pouvoir gérer un nouveau gTLD et ce type de chose. Je vais participer à cette réunion et ce que nous avons fait, c'est discuter les points à aborder et quelles sont les positions à prendre. Nous avons parlé d'un programme de sensibilisation pour les membres.

Nous avons 3 membres qui sont responsables d'identifier des nouveaux membres potentiels en Asie, en Amérique latine, en Afrique, et des catégories de membres de façon à ce que les associations ne sont pas touchées. Pour avoir une large base de personnes intéressées parce que nos propres représentants pourront nous permettre de toucher davantage de membres aussi. Nous avons donné certains conseils aux membres qui travaillent dans nos groupes de travail, nous avons donné aussi des conseils et des recommandations différentes au comité, nous parlons des notions qui vont être abordé et nous essayons aussi de parler de la transparence au sein de l'ICANN.

Voilà c'est une idée, un petit peu, des thèmes dont nous parlons lorsque nous avons une réunion. Nous avons une réunion mensuelle, une téléconférence pour nos membres et pour les mois où nous ne réunissons pas lors de l'assemblée générale de l'ICANN.

Voilà, si vous avez des questions à poser je suis à votre disposition.

KAREL DOUGLAS:

Merci Christina. Nous allons commencer par la droite, allez-y.

UN HOMME NON IDENTIFIE: Je suis [inaudible] de la Serbie. J'ai participé hier, j'ai assisté à la réunion de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle qui était très intéressante. Je voudrais savoir un petit peu plus sur l'opposition qui existe entre l'introduction de nouveaux gTLDs. On connaît tous la décision finale de l'ICANN et puisque l'organisation de la propriété intellectuelle était contre l'introduction de nouveaux gTLDs. Je me demande si les constitutions de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle étaient à l'époque en faveur ou contre? Quel est le problème interne avec ICANN lorsque cette décision était prise?

KRISTINA ROSETTE: Je dirais que les deux, parce que nous soutenons l'introduction des noms de domaines, des gTLDs internationalisés. Mais nous sommes préoccupés et nous ne soutenons pas le lancement en grande échelle de nouveaux gTLDs non-IDN. Nous sommes très préoccupés par les potentiels que cela peut présenter pour le cyber-squattage et le cyber-délit.

Et donc voilà, nous avons ces craintes là et nous avons participé, nous avons essayé de donner certaines recommandations pour la mise en œuvre de ce type de système. Donc nous avons encore des préoccupations dans ce domaine, c'est une des raisons pour lesquelles nous travaillons avec le département de la conformité pour être sûr que les comportements et les marchés de nouveaux gTLDs sont en conformité avec les contrats d'ICANN et ne peuvent pas provoquer des problèmes au niveau des consommateurs.

UNIDENTIFIED MALE: Hamid de Tunisie. J'ai une question concernant le problème des listes de deuxième niveau concernant les marques qui ne sont pas encore destinées au public. Comment est-ce que vous abordez ce type de problème lorsqu'il s'agit des noms de domaines qui ne sont pas publics, qui sont dans une situation vague et qui appartiennent à quelqu'un. Comment est-ce que l'unité constitutive de la propriété intellectuelle s'occupe de ce type de problème?

KRISTINA ROSETTE: Si vous parlez du problème qu'on a abordé tout à l'heure. Je dirais qu'un des aspects dans le programme des nouveaux gTLDs, c'est que à mesure qu'ils avancent dans leur mise en œuvre, il y a eu des solutions qu'ont dû être mise en œuvre qui n'ont pas été anticipé et je pense que la collision de nom -- le problème lui-même. Le comité de stabilité en avait parlé mais c'était seulement, je dirais ces dernière année que cela est devenu vraiment important. Il fallait mettre en œuvre des actions pour régler cela lors de la réunion à Buenos Aires, l'ICANN a présenté la liste de toutes les TLDs de deuxième niveau les chaines qui devait être bloqués. Puisque ça posait problème il ya sept mois.

Donc voilà c'est la situation dans laquelle nous sommes, il y a des conséquences de la liste de collision des noms qui est considéré par la communauté comme une étape importante. Et comment cela a un impact dans le domaine de la propriété intellectuelle. Parce qu'on a dit que personne ne pourra utiliser ces noms pendant 120 jours. Mais on a dépassé cette période de temps lorsque la période Sunrise était requise. Et lorsqu'on a parlé avec le conseil hier, on a mentionné cela comme un problème qui allait affecter la décision de l'ICANN. Qui avait un impact

sur les mécanismes de protection requis de ce point de vue. Donc nous avons abordé ce problème, ils ont reconnu d'après ce que j'ai compris, ils nous ont dit qu'ils avaient le personnel de l'ICANN qui s'en occupait lors du prochain forum public il allait en parler.

ALEXANDER CHOCAV:

Bonjour, je suis [Alexander Chocav] je viens de la Macédoine. Je suis un avocat et je représente le nom de domaine de marque de plusieurs clients qui appartiennent à ma liste de clients. J'ai participé à la préparation de la candidature pour les IDN Cyrilliques pour la Macédoine. Je n'ai pas participé à tout le processus, mais j'ai suivi ce processus de près. Donc je voudrais que vous nous disiez est-ce que si vous avez des personnes ou des commentaires à faire ou une prise de position concernant les caractéristiques qui vont être incorporés par les managers de ccTLD. Est-ce que cela s'applique aux IDN? C'est une question générale, parce que je pense que le nom de domaine de deuxième niveau, qui vont être enregistrés sous les IDN cyrilliques pourrait poser des problèmes dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle.

KRISTINA ROSETTE:

Nous avons rien qui a été créé pour ce type de TLD. Je pense que seuls les nouveaux gTLDs qui se focalisent vraiment sur ce problème sont les TLD.sucks, parce qu'un des trois candidats pour ce TLD a dit avoir payé 25 000 dollars pour avoir le nom de domaine de deuxième niveau pour cette marque. C'est donc le TLD pour lequel nous avons dit qu'il y a un problème ici à cet endroit là, qu'il fallait l'arrêter. Mais plus largement je

dirais que l'IPC a prit une série de positions en termes des types de mécanismes de protection de droit requis. Qui devait être mis en œuvre et donc ce que je pense qui sera le mieux pour faire en tout cas ce que ICANN propose pour le nouveau gTLD comme minimum. Et j'ai été parmi les personnes qui ont participé à cela. Lorsqu'on a fait au sein de l'équipe de recommandations de mise en œuvre. Le conseil a demandé à IPC d'organiser un groupe 20 experts dans le monde entier, pour analyser la question des nécessités pour la protection de marque.

Donc on a dit que si vous considérez l'IPC va considérer une meilleure pratique. On peut commencer un document en ce sens, donc si vous ne trouvez pas ça sur notre site internet. Je pense qu'on peut vous donner une copie.

UN HOMME NON IDENTIFIE: Un petit commentaire additionnel. Vous avez parlé de votre position pour les ccTLDs et vous avez parlé de ce document qui date de l'année 2000. Un vieux document, mais il y a une des caractéristiques qui peuvent être incorporées dans la gestion et l'opération des ccTLDs. L'un est des marques les plus connues des opérations des ccTLDs qui doivent fournir des sauvegardes, pour prévenir l'utilisation des noms de domaines de manière confuse. Du point de vue de la propriété intellectuelle, est-ce que vous avez abandonné cette position?

KRISTINA ROSETTE: J'ai participé à l'ICANN depuis 2006. Je ne savais pas que nous avions encore ce document en ligne. Je pense qu'il est important de savoir que

ce document, lorsque nous avons pris cette position, était en réponse spécifique à un problème bien cadré. Donc je ne peux pas dire que dans 14 ans plus tard c'est la même position de notre organisation. Mais je dirais que ccNSO et les responsables des extensions géographiques disent qu'il faut continuer à dire cela.

KAREL DOUGLAS:

Les questions vont continuer à arriver, je dois vous remercier pour vos questions et vous dire qu'il faut les reporter. Nous aurons une discussion plus tard à l'extérieur de la salle, envoyer vos question à Kristina à son unité constitutive, faites les passer par Janice. Si vous la rencontrez dans les couloirs elle sera ravie d'avoir une discussion avec vous.

KRISTINA ROSETTE:

Merci beaucoup.

KAREL DOUGLAS:

On applaudit Kristina, et merci à tous pour être venus.

Messieurs, dames nous avons un problème de temps, mais George va prendre une photo.

JEANNIE ELLERS:

Avant que tout le monde se lève. Je vous rappelle qu'on va prendre une photo et ensuite on va se retrouver dans le lobby, pour allez ce soir au

gala. Et rappelez-vous qu'à 5:00 heures on a une réunion avec l'équipe du SSR dans la salle 6. Rappelez-vous aussi que demain on se retrouve à 7:00 du matin, ne soyez pas en retard.

KAREL DOUGLAS: Merci beaucoup Jeannie. Nous allons prendre une photo maintenant. Donc d'abord nous allons quitter cette salle, qui doit être libérée à 9:00 heures précise pour la réunion du GAC. Donc dépêchons-nous. George où allons-nous prendre la photo? Est-ce qu'on peut faire la faire ici?

JEANNIE ELLERS: Nous devons quitter la salle.

KAREL DOUGLAS: Bien messieurs, dames, chers boursiers, nous allons libérer la salle.

JEANNIE ELLERS: Tout le monde me suit.

KAREL DOUGLAS: Tout le monde suit Jeannie.

FEMME NON IDENTIFIEE: J'ai ici des brochures de l'unité constitutive de l'ISP, si ça vous intéresse.
J'ai aussi ces documents si ça vous intéresse. Avec des drapeaux de différents pays, venez les chercher.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]